« Le système phonologique des langues mandingues de Côte d'ivoire »

KONATÉ Yaya
Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
konatyay60@yahoo.fr
FOFANA Mamadou
Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
fmamadou625@gmail.com

Résumé *:*

L'intercompréhension dans une langue comme le malinké peut être caractérisée, de façon générale, par sa capacité à permettre la communication entre locuteurs de langues proches dans la même famille linguistique mandingue. Les langues mandé-nord de Côte d'Ivoire font partie de cette famille mandingue, partagée notamment avec le bambara, le kassonké, et le dioula, où l'intercompréhension est souvent immédiate ou facilitée par des similitudes lexicales, phonologiques, syntaxiques et culturelles.

Plus précisément, l'intercompréhension repose sur une forme de communication plurilingue où chacun comprend la langue de l'autre sans nécessairement la parler. Dans le cas des langues mandé-nord et des langues mandingues, cette compréhension mutuelle est facilitée par leur proximité linguistique et les caractéristiques partagées, comme les tons, certaines structures morphosyntaxiques, et un vocabulaire proche. Ces similitudes permettent aux locuteurs de décoder le message global, même si certains mots ou structures diffèrent. En résumé, l'intercompréhension dans les langues mandé nord est une aptitude naturelle qu'on retrouve entre locuteurs de langues mandingues proches, facilitée par des traits linguistiques communs à ces langues, ce qui confère une communication aisée malgré les différences dialectales ou régionales.

***Mots-clés** : Phonologie ; Phonèmes ; Intercompréhension ; Consonnes ; Voyelles.*

In abstract *:*

Intercomprehension in a language such as Malinké can generally be characterised by its ability to enable communication between speakers of closely related languages within the same Mandinka language family. The

northern Mandé languages of Côte d'Ivoire are part of this Mandinka family, shared in particular with Bambara, Kassonké, and Dioula, where intercomprehension is often immediate or facilitated by lexical, phonological, syntactic, and cultural similarities.
More specifically, intercomprehension is based on a form of multilingual communication where everyone understands each other's language without necessarily speaking it. In the case of the northern Mandé languages and the Mandinka languages, this mutual understanding is facilitated by their linguistic proximity and shared characteristics, such as tones, certain morphosyntactic structures, and similar vocabulary. These similarities allow speakers to decode the overall message, even if certain words or structures differ. In summary, intercomprehension in the Northern Mande languages is a natural ability found among speakers of closely related Mandinka languages, facilitated by linguistic features common to these languages, which makes communication easy despite dialectal or regional differences.
Key words : *Phonological ; Phonemes, Intercomprehension ; Consonants ; Vowels.*

0. Introduction

Dans les descriptions sur les Langues Ivoiriennes (désormais LI), il ressort de certaines analyses que l'ensemble des groupes linguistiques qui la constituent, ont souvent en partage des concordances. Ces concordances s'apparentent parfois à des faits de langues que l'on peut retrouver au niveau de l'analyse (phonologique, syntaxique, morphologique, etc.) de ces langues. C'est d'ailleurs, ce qui se remarque dans les langues mandées nord. En effet, ces parlers se partagent une intercompréhension et partagent souvent des similitudes structurales au niveau phonématique, syntaxique etc. Toute chose qui rend possible leur analyse du point de vue de leurs éléments de concordances. Pour ce travail, l'objectif principal est d'arriver d'abord à relever l'ensemble des phonèmes (consonantiques et vocaliques) des langues Mandés-Nord (mandingues) afin d'en soustraire les éléments de concordances. Ensuite, ces éléments, une fois identifiés seront soumis à des analyses linguistiques pour déterminer leurs particularités linguistiques et leurs traits

caractéristiques. Cette méthode s'appuie sur une approche structurale combinée à des outils empiriques modernes. En effet, il s'agit ici d'intégrer la collecte de donnée (données de terrains, revue de littérature, articles, etc.) à l'analyse phonémique et la vérification instrumentale. C'est d'ailleurs à partir de cette méthode que nous avons pu élaborer les différents tableaux phonématiques de chacune des langues citées dans cette étude.

1. Cadre théorique et méthodologique du sujet

1.1. Cadre théorique du sujet

Dans cette étude, le cadre théorique choisi pour l'analyse et l'interprétation de nos données est la linguistique fonctionnelle. En effet, la théorie fonctionnelle est une théorie qui définit la langue comme un instrument de communication servant à transmettre des expériences et des intentions. Les points clés de cette théorie sont les suivantes :

-la communication comme finalité
-le refus de l'innéisme
-et la pertinence fonctionnelle.

Les éléments d'analyse que cette théorie met à la disposition du linguiste favorisent une meilleure assimilation des faits linguistiques et traite la phonologie comme un système d'oppositions et de traits pertinents. Aussi, cette théorie permet de comprendre au mieux l'analyse et l'interprétation des éléments de la première articulation.

1.2. Cadre méthodologique

Par ailleurs, notre démarche consistera d'abord à présenter les systèmes phonématiques (consonnes et voyelles) de chaque langue qui constitue ce groupe. Par la suite, nous en déduirons les éléments de concordance avant de procéder à leurs analyses.

2. Présentation du système phonématique des langues mandingues

Dans cette présentation, il sera mis en évidence le système phonématique des langues suivantes : le dioula d'Odienné ; le dioula de Kong et le dioula du Woroba.
Au niveau du dioula du Woroba, on aura à mettre en évidence les parlers des villes de Mankono, Séguéla et Touba. En effet, ces parlers appartiennent tous au groupe linguistique koyaga. Ces derniers possèdent dans leurs systèmes phonématiques des phonèmes qu'on ne retrouve pas dans les autres langues mandingues. Mais qui sont propres aux parlers du District du Woroba.
Par ailleurs, nous débuterons cette analyse par la présentation des phonèmes consonantiques avant d'aboutir à la présentation des phonèmes vocaliques des langues précitées.

2.1. Présentation du système consonantique du dioula d'Odienné

Le tableau que nous présenterons pour cette analyse découle des travaux de M-J. DERIVE (1983). Il se présente de la manière suivante :

Tableau (1) : Consonnes phonologique du dioula d'Odienné

Nature	Sonorisation	Labiale	Alvéolaire	Palatale	Vélaire	Labio-vélaire
Occlusive	Sourde	p	t	c	k	kp
	Sonore	b	d	ɟ	g	gb
Fricative	Sourde	f	s			
	Sonore		z		h	
Nasale	Sonore	m	n	ɲ		
Latérale	Sonore		l			
Vibrante	Sonore		r			
Semi-voyelle	Sonore			j		w

Ce tableau présente les vingt un (21) phonèmes du parler d'Odienné par M-J. Dérive. Il ressort de son observation que

pour ce parler, la production des phonèmes s'appuie sur six (06) lieux de production répartis sur cinq (05) lieux d'articulation. Dès lors, on remarque que l'essentiel de la production se déroule au niveau du palais dur avec une prééminence des sons qui mobilise l'apex et les alvéoles.

2.2. Présentation du système consonantique du dioula de Kong

Dans une considération générale, on peut relever que le dioula de Kong est très peu dialectalisé. Il s'agit généralement de différences minimes qui ne nuisent en rien à la compréhension. Mais qui en général se matérialisent comme le signe d'une reconnaissance sociale tout en aidant le locuteur de cette contrée à situer immédiatement son interlocuteur.

Pour ce qui concerne le classement des phonèmes consonantiques de cette langue, nous nous appuierons uniquement sur l'étude réalisée par A. Sangaré (1984). Cette étude est le résultat de ses travaux de fin de 3^{e} cycle dont une partie portait sur l'analyse de la grammaire et la phonologie du dioula de Kong et l'autre partie était consacrée à la présentation d'un pan important du lexique de cette langue. Ainsi, nous avons :

Tableau (2) : Consonnes phonologiques du dioula de Kong

Nature	Sonorisation	Labiale	Alvéolaire	Palatale	Vélaire	Labio-vélaire
Occlusive	Sourde	p	t	c	k	kp
	Sonore	b	d	ɟ	g	gb
Fricative	Sourde	f	s			
	Sonore	v	z		h	
Nasale	Sonore	m	n	ɲ	ŋ	
Latérale/vibrante	Sonore		l, r			
Semi-voyelle	Sonore			j	w	

Ici, la réalisation des phonèmes se déroule également sur six (06) lieux de production qui ont pour correspondance cinq (05) lieux d'articulation. Mais, à la différence du parler d'Odienné, on observe une constance dans la production des sons au niveau de chaque lieu d'articulation avec un relâchement au niveau des fricatives palatales d'où son absence au sein de cette langue. Mais, on a par contre un nombre un peu plus élevé de phonèmes, vingt-trois (23) au total.

2.3. Présentation du système consonantique du dioula du Woroba

Au niveau du Woroba, il se dégage une appellation générale pour désigner et le peuple et la langue qu'on y trouve. Il s'agit en effet du terme « koyaga ». Ainsi, chez le locuteur koyaga, une distinction nette apparait entre les parlers de la ville de Touba « mahouka », de Séguéla « bakoka » et de celui de Mankono « koyaga » qui n'affecte en rien l'intercompréhension qui existe entre ces différentes communautés linguistiques. Généralement, cette dernière est d'ordre prosodique.

C'est d'ailleurs pour cette raison, qu'ici, nous aurons à présenter un tableau pour chaque ville. Ainsi, pour la ville de Mankono, la présentation sera exclusivement basée sur mes travaux de thèse,

M. FOFANA (2023). Tandis que, celles des villes de Touba et Séguéla des travaux de M-J. DERIVE (1983) qui porte sur l'atlas des langues mandé nord de Côte d'Ivoire.

2.3.1. Présentation du système consonantique du dioula de Mankono

Comme indiqué plus haut, cette présentation portera exclusivement sur mes résultats obtenus dans le cadre de mes travaux de thèse. C'est ce qui nous a permis d'établir le tableau ci-dessous :

Tableau (3) : Consonnes phonologique du dioula de Mankono

	Labiale	**Alvéolaire**	**Palatale**	**Vélaire**	**Labio-vélaire**
Occlusive		t	c	k	
	b	d	ɟ	g	gb
Fricative	f, ɸ	s	ʃ	h	
Nasale	m	n	ɲ	ŋ	
Latérale		l			
Semi-voyelle			j		w

Ce tableau présente un système comprenant vingt (20) phonèmes repartis de façon égalitaire entre les modes d'articulation et les lieux d'articulation. En ce sens qu'il fait ressortir cinq (5) modes d'articulation (occlusive, fricative, nasale, latérale et semi-voyelle) et également cinq (5) lieux d'articulation (labiale, alvéolaire, palatale, vélaire et labio-vélaire).

Les caractéristiques de cette langue montrent qu'il y a une concentration des sons au niveau du palais dur avec une absence de fricative sonore et un relâchement au niveau du velum.

2.3.2. Présentation du système consonantique du dioula de Séguéla

D'après les travaux de M-J. DERIVE (1983) sur les langues mandé, l'on peut établir le tableau suivant pour cette langue :

Tableau (4) : Consonnes phonologiques du dioula de Séguéla

Nature	Labiale	Alvéolaire	Palatale	Vélaire	Labio-vélaire
		t	c	k	
Occlusive	b	d	ɟ	g	gb
Fricative	f, ɸ	s	ʃ		
Nasale	m	n	ɲ		
Latérale		l			
Semi-voyelle					w

Ici également, il y'a une répartition égalitaire entre les modes de production et les lieux d'articulation. A savoir, cinq (05) partout. Mais, on remarque dans la disposition des sons, qu'il existe une forte concentration de production de sons dans la zone du palais dur accompagnée d'un relâchement très prononcer au niveau du velum.

2.3.3. Présentation du système consonantique du dioula de Touba

Toujours avec M-J. DERIVE (1983), on aura le tableau suivant pour le parler de Touba.

Tableau (5) : Consonnes phonologiques du dioula de Touba

Nature	Labiale	Alvéolaire	Palatale	Vélaire	Labio-vélaire
	p	t	c	k	
Occlusive	b			g	gb
	f	s			
Fricative		z			
Nasale	m	n	ɲ		
Latérale		l			
Semi-voyelle			y	w	

Pour nous, ce tableau présente des asymétries en ce qui concerne les appariements et l'auteur rappelle lui-même dans ses propos : « qu'il s'est t'appuyé uniquement sur les travaux d'un étudiant originaire de la ville », M-J. Dérive (1983, p.98). Toute chose qui pourrait justifier les sons que nous avons à ce niveau.
Par ailleurs, même en se basant sur ces résultats, on peut quand même relever dans ces données la tendance qui se dégage pour cette famille linguistique. A savoir, qu'on a une concentration de la production des sons au niveau du palais dur et de la cavité buccale suivie d'un relâchement dans la zone du velum.

3. Présentation du système vocale des langues mandé nord

Pour la présentation du système vocalique, les travaux des mêmes auteurs précités seront retenus. Mais, d'une façon générale, on peut dire que le système vocalique des langues mandé nord s'organise deux (02) manières :

- D'une part, on a un groupe, où la corrélation entre voyelles orales et voyelles nasales phonologiques est un fait marqué. On retrouve notamment cette tendance au niveau du dioula de Kong, d'Odienné, de Mankono et Séguéla.
- D'autre part, un second groupe, où cette tendance ne s'applique pas. C'est d'ailleurs, ce qu'on constate au niveau dioula de Touba.

3.1. Présentation du système vocalique du dioula d'Odienné

Dans ses travaux, l'auteur présente ce parler comme une langue où la corrélation entre voyelle orale et voyelle nasale fonctionne à merveille. Ainsi, nous avons :

Tableau (6) : Voyelles phonologiques du dioula d'Odienné

	ORALES				NASALES		
	Antérieures		**Postérieures**		**Antérieures**		**Postérieures**
1er degré	i		u		i̯		u̯
2e degré	e		o		e̯		o̯
3e degré	ɛ		ɔ		ɛ̯		ɔ̯
4e degré		a				a̯	

Effectivement, se tableau présente une correspondance entre les voyelles orales et nasales. Cette correspondance se situe autour de sept (07) voyelles de part et d'autre.

3.2. Présentation du système vocalique du dioula de Kong

Ici, nous n'avons pas jugé nécessaire de présenter le système phonologique du dioula de Kong parce qu'il présente les mêmes caractéristiques que celui d'Odienné (Voir. Tableau 6).

3.3. Présentation du système vocalique du dioula du Woroba

3.3.1. Présentation du système vocalique du dioula de Mankono

Nous n'allons pas également établir de tableau pour le système vocalique de cette langue parce qu'il est conforme à celui d'Odienné (Voir. Tableau 6).

3.3.2. Présentation du système vocalique du dioula de Séguéla

Le système de cette langue présente un système de neuf (09) timbres avec une présence de voyelles antérieures arrondies comme le présente le tableau ci-dessous :

Tableau (07) : Voyelles phonologiques du dioula de Séguéla

	Orales				Nasales			
	Antérieures			Postérieures	Antérieures			Postérieures
	- arr	+ arr			- arr	+ arr		
1er degré	i	y		u	ḭ	y̰		ṵ
2e degré	e	œ		o	ḛ	œ̰		o̰
3e degré	ɛ			ɔ	ɛ̰			ɔ̰
4e degré			a				a̰	

Nous avons un tableau de dix-huit (18) timbres avec une corrélation parfaite entre voyelles orales et leurs correspondantes nasales. Aussi, la production de ces voyelles s'étend à chaque degré d'aperture.

3.3.3. Présentation du système vocalique du dioula de Touba

Nous verrons qu'avec le parler de cette ville, que la corrélation entre voyelles orales et nasales n'est pas parfaite. Car, on observera plutôt une réduction dans le rapport entre voyelles orales et nasales.

Tableau (8) : Voyelles phonologique du dioula de Touba

	ORALES			NASALES		
	Antérieures		Postérieures	Antérieures		Postérieures
1er degré	i		u	ḭ		ṵ
2e degré	e		o			
3e degré	ɛ		ɔ	ɛ̰		ɔ̰
4e degré		a			a̰	

Dans ce tableau, les voyelles orales s'identifient à chaque degré d'aperture ce qui n'est pas le cas au niveau des voyelles nasales. En effet, pour ces dernières, on note une absence totale de voyelles pour le deuxième degré d'aperture.

3.4. Tableau de réalisations des différentes fréquences de chaque système

Ce tableau s'appuie sur les réalisations consonantiques de chaque langue en tenant compte des différents lieux d'articulation. Le but recherché est d'arriver à montrer le ou les lieux d'articulation qui sont les plus utilisés dans la production des sons relative au groupe linguistique mandé nord.

Tableau (9) : Tableau de fréquences des différents lieux d'articulation

LANGUES	LIEUX D'ARTICULATION				
	Labiale	**Alvéolaire**	**Palatale**	**Vélaire**	**Labio-vélaire**
D. Odienné	19,06%	33,33%	19,06%	14,28%	14,28%
D. Kong	21,73%	30,43%	17,39%	21,73%	08,69%
D. Mankono	2O%	25%	25%	20%	10%
D. Séguéla	23,52%	29,41%	23,52%	11,76%	11,76%
D. Touba	25%	31,25%	18,75%	18,75%	06,25%
MOYENNE	**21,86**	**29,88**	**20,74**	**17,30**	**10,19**

Ce tableau présente les fréquences et les moyennes de production des sons en fonction des lieux d'articulation. A ce sujet, on comprend qu'il se dégage une constance dans la production des sons de cette famille linguistique. Par ailleurs, cette constance est essentiellement localisée au niveau deux (02) lieux de productions que sont la cavité labiale et la zone palatale.

4. **Présentation des phonèmes consensuels**

Sur la base des différents systèmes consonantiques que nous venons de présenter pour les langues mandé nord (cf. 1), il existe des éléments de convergences entre ces systèmes. En effet, un segment peut être identifié comme appartenant à chacun de ces systèmes. D'ailleurs, c'est la somme de tous ces segments qui

ont la possibilité d'appartenir à chacun de ces systèmes qui constitue pour nous les phonèmes consensuels.
Donc, l'idée de phonèmes consensuels doit être perçue comme la synthèse des différents systèmes des langues mandé nord et plus singulièrement, la synthèse de celles que nous avons retenue pour cette analyse (cf. 1).
Par ailleurs, l'élaboration de cette synthèse obéit à une exigence particulière qu'il est bon de souligner. En effet, dans notre analyse, pour qu'un phonème face l'objet d'un quelconque consensus. Il faut impérativement que ce dernier obéir à la condition d'existence. Ce qui revient à dire que : « un phonème est consensuel, si et seulement si, son existence est une réalité au niveau des systèmes phonématiques des langues en présences », (Fofana, 2023 : 347).

On aura donc, ce qui suit :

Tableau (10) : Les phonèmes consensuels des langues mandé nord

	Labiales	Alvéolaires	Palatales	Vélaires	Labio-vélaires
Occlusives		**t**	**c**	**k**	
	b			**g**	**gb**
Fricatives	**f**	**s**			
Nasales	**m**	**n**	**ɲ**		
Latérales		**l**			
Semi-voyelles				**w**	

On a ici dans ce tableau, les treize (13) phonèmes qui sont présentes dans les différents systèmes phonologiques des parlers mandé nord de Côte d'Ivoire. D'ailleurs, ces phonèmes corroborent l'analyse que nous avons au niveau du tableau des fréquences. En effet, dans leurs répartitions, on constate également qu'ils occupent cinq (05) lieux d'articulations. Ce qui correspond à une caractéristique des langues mandé nord. En plus, on observe également une faible représentation de ceux-ci

au niveau du velum, comme cela se présente dans le tableau neuf (09).

5. Caractéristiques des langues mandingues

La présentation de ces caractéristiques va porter sur l'analyse des différents systèmes segmentaux présentés un peu plus (cf. 1 et 2) en vue de faire ressortir les points de convergences ou même de divergences liées à ces parlers. Donc à l'analyse, il sera question du traitement de ces particularités.

En outre, cette réflexion ne vise pas à rendre de compte de tous les aspects qui se rattachent à ses parlers. Par ailleurs, les caractéristiques dont il sera question ici peuvent faire l'objet d'étude beaucoup plus approfondie. Afin de mieux cerner, certains contours ou faits linguistiques dont le/les traitements peuvent s'appuyer sur une échelle plus large (la diachronie) ou plus petite (la synchronie).

5.1. Analyse des systèmes consonantiques

Pour ces systèmes, on note qu'il se dégage plusieurs caractéristiques et ces dernières peuvent être considérer dans une certaine mesure comme des éléments de distinctions qui sont propres aux langues mandingues.

En effet, au regard de ceux-ci, il ressort que les langues de cette famille linguistique ont tendance à être caractérisés de façon générale par un relâchement au niveau du velum. Ce qui engendre un faible taux de production de sons relevé à ces niveaux (vélaire et labio-vélaire) comme l'indique le tableau (9). De plus, l'une des particularités de cette cavité située au-dessus du pharynx est d'aider à la réalisation de sons dont l'occlusion est très marquée. Ce qui fait de cette cavité, un lieu où se produisent généralement des sons dit « complexes ». À l'observation des différents systèmes, on a un très faible taux de

remplissage à ce niveau dont l'essentiel se limite aux occlusives. Aussi, on peut déjà à partir de ces observations dire que ces langues ne possèdent pas assez de sons complexes dans leurs systèmes phonologiques. Ce qui revient également à considérer que dans ce groupe, l'essentiel des sons est produite dans le palais et/ou la cavité labiale avec une forte mobilisation de l'apex.

Par ailleurs, un rapprochement peut être établi entre les systèmes consonantiques du dioula d'Odienné et de Kong d'une part et ceux du Woroba d'autre part. En effet, cela s'explique par l'existence de part et d'autre de phonèmes dont la particularité ou l'existence n'est pas relevée chez l'autre. Il s'agit entre autres de la vibrante /r/, un trait caractéristique des parlers d'Odienné et Kong et de la fricative labiale /ɸ/ propre aux parlers du Woroba. L'existence de tels phonèmes dans ce groupe linguistique où l'intercompréhension ne souffre d'aucune ambiguïté peut prêter à confusion à ce sens que le chercheur devra se poser certaines questions. En effet, celle de savoir si ces phonèmes sont « des vestiges » de phonèmes beaucoup plus anciens dans le but de rappeler qu'ils appartiennent à différente branche d'un même arbre généalogique. Ou, si ces derniers (les phonèmes /r/ et /ɸ/) ont intégré le système de ces différents parlers par le contact avec d'autres langues, à la suite de migration successive.

5.2. Analyse des systèmes vocaliques

Ici, il existe une disparité entre la corrélation voyelles orales contre voyelles nasales. Mais, au regard des différents systèmes vocaliques présentés un peu plus haut, le système dominant est matérialisé par quatorze (14) timbres (cf. 2). C'est-à-dire sept (07) voyelles orales contre sept (07) voyelles nasales. C'est d'ailleurs, ce qu'on retrouve au niveau des parlers d'Odienné, Kong et Mankono. En outre, la corrélation se conserve aussi

pour le parler de Séguéla. A ce niveau, on note plutôt une augmentation du timbre vocalique matérialisée par la présence de deux (02) voyelles antérieures arrondies que sont : /y ; œ/. Ce qui nous donne avec cette langue un système de dix-neuf (18) timbres (cf. tableau 7).

Par ailleurs, le parler de Touba présente une disparité entre le nombre des voyelles orales et celui des voyelles nasales. En effet, on observe dans ce parler sept (07) voyelles orales qui se réduisent à cinq (05) voyelles nasales à cause de l'absence de voyelles mi-fermé nasales (cf. tableau 8), présentent dans les autres parlers.

5.3 Caractéristique des phonèmes consensuels

Les phonèmes consensuels sont dans leurs fonctionnements, les éléments de convergence de ce groupe linguistique. C'est des phonèmes qui peuvent être considérés comme la matrix des sons des langues mandé nord. Ce qui revient à dire qu'ils peuvent être analysés comme une sorte de tremplin ou réfèrent dans la conception du système consonantique d'une langue mandé nord quelconque.

En effet, s'il arrive que des langues ou un groupe linguistique on en commun des points phonologiques, sémantiques qui n'impactent en rien l'intercompréhension au sein de ce groupe. Il est tout à faire évident qu'au niveau phonologique, il va se dégager un groupe de sons qu'on pourra retrouver dans le système de chaque parler de ce groupe.

Conclusion

Dans ce texte, nous venons de voir comment des éléments distinctifs et convergents peuvent caractériser un groupe linguistique. Même si au sein de ce groupe, il se dégage une

particularité qui leur est propre. A savoir l'intercompréhension, qui caractérise le linguistique groupe mandé nord.

En effet, sur la base de ces caractéristiques, nous avons pu déterminer au niveau des éléments de convergences que ce groupe disposait d'un ensemble de phonèmes ayant la possibilité de les caractérisés puisque ces derniers apparaissaient dans le système phonématique de chacune des langues du groupe. Il s'agit notamment des phonèmes consensuels.

Nous avons vu également au niveau phonatoire, que dans la cavité buccale, l'essentiel de la production des sons s'étalait sur cinq (05) lieux d'articulation pour toutes les langues. Par ailleurs, ces lieux de production n'étaient pas utilisés à la même fréquence. Si bien que nos analyses ont montré que les langues mandingues avaient une préférence pour le palais et la cavité labiale dans la production des sons au détriment du velum. Ce qui favorisait généralement la production de sons beaucoup moins complexes.

Par ailleurs, en dehors de ces points de convergences, notre analyse a permis de faire ressortir aussi des éléments distinctifs qui permettent également de les caractérisés. A cet effet, nous avons mis en lumière quelques particularités phonologiques propres à certaines langues du groupe et dont les autres n'en possèdent pas. Il s'agit entre autres de l'existence des phonèmes /r/ et /ɸ/. En effet, le /r/ selon les différents systèmes phonématiques de ces langues est propre aux parlers d'Odienné et celui de Kong. Tandis que le /ɸ/ est très proche des parlers qu'on retrouve dans le Woroba. En plus de cette remarque, notre analyse a aussi montré que la corrélation voyelles orales contre voyelles nasales est très repandues au sein des parlers de ce groupe avec des timbres qui peuvent varier de quatorze (14) à dix-huit (18), sauf pour le parler de Touba où ce principe n'est pas respecté.

Ainsi, au regard de toutes ces analyses, nous pouvons en déduire que le groupe linguistique mandingue (mandé-nord) à l'avantage de posséder un système phonématique beaucoup moins complexes. Ce qui facilite dans bien des cas, certaines des analyses phonologiques, morphologiques voir même syntaxiques. Aussi, un tel système facilite également l'apprentissage de la langue au besoin de créer pour ces types de familles linguistiques, une variété standardisée. C'est le cas du dioula véhiculaire appelé péjorativement dioula « tagbusi », qui en réalité, est un interlecte des langues mandingues, c'est-à-dire la koïnè.

Références bibliographiques

BOUQUIAUX Luc et THOMAS Mauricette Christiane, 1976. *Enquête et description des langues à tradition orale tome I*, SELAF, Paris.

CREISSELS Denis, 1989. *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, ELLUG, Grenoble.

CREISSELS Denis, 1988, « Eléments de phonologie du koyaga de Mankono (Côte d'Ivoire)», in Mandenkan n°16, Paris, 159p.

DERIVE Marie-José, 1983. *Etude comparée des parlers mandingues ivoiriens*, ACCT-ILA, Abidjan.

DUMESTRE Gérard, 1970. *Eléments de grammaire dioula*, Institut de Linguistique Appliquée, Abidjan.

FOFANA Mamadou, 2017, « Les consonnes transitives du koyaga : une analyse phonologique », in Rescilac Tome II n°6, Bonoua, pp. 31-38

FOFANA Mamadou, 2023. *Phonologie et syntaxe du koyaga de Mankono*, Université Félix HOUPOUET-BOIGNY, département des Sciences du langage, Abidjan, 386p.

KONATE Yaya, 2016, « Les déterminants du verbe en dioula, langue mandé-nord de la Côte d'Ivoire », in Studii de gramatica contrastiva, Universitatea din Pitesi, pp. 69-75
MARTINET André, 1991. *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 223p.
SANGARE Aby, 1984. *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : Phonologie et Grammaire*, université de Grenoble III, 431p.